

L'inspecteur de Resa soudoyait les restos et cultivateurs de... cannabis

vendredi 29 octobre 2021 03:05

RÉGION

29/10/2021

RÉGION LIÉGEOISE - JUDICIAIRE

L'inspecteur de Resa soudoyait les restos et cultivateurs de... cannabis

LWS



Fabian M. s'était «fait connaître» dans le milieu...D.R.

Le tribunal correctionnel de Liège s'est penché sur le dossier de Fabian M., affecté chez Resa comme « inspecteur-indexier ». Il aurait utilisé sa fonction pour vendre ses services à des cultivateurs de cannabis...

[prevnext](#)

-
-
-

Fabian M., habitant de Waremme âgé de 56 ans, avait pour mission d'enquêter, pour Resa (gestionnaire des réseaux de fourniture de gaz et d'électricité), sur les dossiers dans lesquels les factures d'énergie semblaient anormalement trop importantes, ce qui tendait à montrer qu'il y avait une culture de cannabis, ce genre de plantations étant fort énergivore.

Mais une vingtaine de « ses » clients, cultivateurs de drogue ou personnes actives dans l'Horeca, avaient, entre fin 2015 et mi-2017, consommé énormément sans surcoût ou problème judiciaire... Et pour cause : il aurait monnayé son silence.

L'enquête aurait révélé que Fabian prenait les devants. Après avoir remarqué une consommation d'électricité trop importante, notamment à Herstal et Seraing où des plantations de cannabis étaient cachées, il aurait démarché les occupants des lieux pour leur exposer ce qu'ils risquaient sur le plan pénal et financier. Il valait mieux, aurait-il conclu, lui donner de l'argent -cela pouvait se chiffrer à plusieurs milliers d'euros. Les compteurs étaient directement raccordés au pylône, ce qui permettait de détourner l'énergie discrètement. Et évidemment, rien n'était dénoncé...

La réputation du quinquagénaire avait aussi amené certains clients de Resa à faire appel à ses services pour faire baisser les coûts énergétiques de leurs commerces. Leurs compteurs étaient pontés et les phases étaient inversées, cela faisant chuter la consommation des clients.

Parfois, il aurait aussi réalisé des bris de scellés, usant du matériel donné par son employeur, ce qui lui vaut une prévention de « détournement d'effets mobiliers étant en ses mains en vertu de sa fonction ».

Corruption de fonctionnaire

Ainsi, on retrouve parmi les prévenus Pasquale G., propriétaire d'une pizzeria à Jemeppe déjà condamné à de la prison avec sursis, en 2017, pour des faits de fraude sociale (il avait installé une trappe dans son établissement pour faire partir les travailleurs en noir lors des contrôles). Son compteur de gaz était scellé, et il aurait sollicité Fabian M. pour desceller le compteur et le trafiquer. Un boulanger septuagénaire bien connu, André D., aurait payé pas moins de 20.000 euros à l'inspecteur-escroc pour éviter que son activité de boulangerie ne soit trop énergivore.

Une autre pizzeria, établie dans le centre de Seraing et propriété d'un couple qui possédait en outre une plantation, aurait, moyennant une reconnaissance de dettes de 12.000 euros, vu ses consommations allégées par une telle intervention, tandis qu'un magasin de Waremme et un restaurant de Hannut auraient procédé de même.

Sur 20 prévenus dont Fabian M., huit sont poursuivis dans le cadre de plantations de cannabis, les autres étant « seulement » visés pour des vols simples d'électricité.

Tous doivent également répondre de corruption de fonctionnaire, avec la circonstance que celui-ci possédait la qualité d'officier de police judiciaire. Au vu du nombre d'intervenants, plusieurs dates ont été fixées, deux étant réservées, dont ce jeudi, à la seule instruction d'audience. Le réquisitoire est prévu pour le mois prochain.

À partir de l'adresse

<https://journal.sudinfo.be/index.php#Sudpresse/web,2021-10-29,LIEGE|SU_QUOTIDIENS,2021-10-29,LIEGE,1|2>